

Déclaration portant sur la francophonie canadienne entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Colombie-Britannique

Nous saisissons ce moment historique du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, pour reconnaître :

- ♦ **le rôle clé qu'ont joué les francophones dans la fondation et la construction du Canada d'aujourd'hui et leur importance pour le Canada de demain;**
- ♦ **que la francophonie est l'une des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne.**

Nous nous engageons à travailler, de concert avec les autres gouvernements au Canada, à la promotion, à la protection, à la pérennité et à la vitalité du fait français.

Le Canada s'est bâti sur les principes de cohabitation, de dualité linguistique et de diversité. La présence de francophones partout au pays, ainsi que la reconnaissance que le Québec est le foyer principal de la langue française au Canada et que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni, sont un reflet éloquent de la contribution fondamentale du fait français à la réalité canadienne.

Les peuples québécois et acadien ainsi que les communautés francophones présentes à travers le pays constituent les fondements de la francophonie canadienne. Les francophiles et les nouveaux arrivants viennent aussi enrichir et agrandir la francophonie canadienne, la rendant ainsi plus diversifiée et inclusive.

En tant que seul État francophone en Amérique du Nord, le Québec se reconnaît une responsabilité historique et particulière à l'égard des communautés francophones et acadiennes et entend continuer à exercer un leadership rassembleur, de concert avec les autres provinces et les territoires, afin d'appuyer leur épanouissement.

La Colombie-Britannique est, parmi les provinces et territoires au Canada, l'endroit où la population est la plus diversifiée. Cette diversité, culturelle et linguistique, qui la distingue est célébrée partout. Dans ce contexte, le gouvernement de la Colombie-Britannique appuie la dualité linguistique de notre pays en tant que valeur canadienne fondamentale. Arrivés en Colombie-Britannique vers la fin du 18^e siècle à titre de voyageurs et d'explorateurs, les francophones font partie du groupe fondateur de la province. La Colombie-Britannique reconnaît la contribution des francophones au tissu social, culturel et économique de la province et met l'accent sur les partenariats constructifs en matière de langues officielles. Dans cette optique, le Québec et la Colombie-Britannique travaillent tous deux à la réalisation d'une vision commune, soit celle d'une francophonie dynamique et ouverte qui contribue à la croissance de la société canadienne et qui y participe pleinement.

Conséquemment, les gouvernements reconnaissent qu'ils ont un rôle important à jouer à cet égard ainsi qu'envers leur communauté francophone, puisque la francophonie est un héritage précieux à préserver et une richesse à partager et à exploiter.

Considérant l'importance de l'engagement et du leadership gouvernemental en matière de francophonie canadienne, particulièrement dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, tout en tenant compte des différentes réalités provinciales et territoriales et dans un esprit de solidarité et d'ouverture, nous nous engageons à travailler conjointement et étroitement en matière de francophonie canadienne, notamment en :

- ♦ faisant la promotion de la langue française et de la francophonie canadienne en tant que valeur identitaire du Canada et force à exploiter;
- ♦ posant des gestes concrets visant à encourager l'immigration francophone;
- ♦ encourageant l'offre de services en français afin d'accroître l'espace francophone au pays, notamment en supportant les priorités identifiées par la communauté franco-colombienne;
- ♦ accroissant la coopération intergouvernementale par le dialogue et la collaboration entre nos gouvernements, notamment en favorisant les échanges entre les jeunes francophones et francophiles, ainsi qu'en appuyant des initiatives répondant aux besoins des communautés francophones et ayant des impacts significatifs sur leur vitalité, leur épanouissement et leur développement.

Que la présente Déclaration, signée en ce 14^e jour de mars 2017, constitue un soutien indéfectible et soit un gage d'avenir pour la vitalité et la pérennité de la francophonie au Canada.

original signé par :

Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Relations
canadiennes et de la Francophonie
canadienne

original signé par :

Normand Letnick
Ministre de l'Agriculture et ministre
responsable du dossier des Affaires
francophones